

ÉTAT ET DÉPÔT des résultats définitifs du scrutin

Municipalité	Date du scrutin
Acton Vale	2025 10 05
	Année Mois Jour

1. L'état des résultats définitifs du scrutin est le suivant.

a) À la question référendaire suivante, les votes affirmatifs et négatifs se répartissent comme suit :

QUESTION RÉFÉRENDAIRE	NOMBRE DE VOTES POSITIFS	NOMBRE DE VOTES NÉGATIFS
Règlement 006-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d' Acton Vale, concernant les usages autorisés dans les zones 137 et 138. De revoir les limites des zones 137, 138 et 139 afin de mieux encadrer les usages pour les lots no 6 603 854 à 6 603 863 inclusivement ainsi que le lot 6 617 009.	42	96

b) Le nombre de personnes habiles à voter inscrites est de : _____ 320 _____ ;

c) Le nombre de personnes habiles à voter ayant exercé leur droit de vote est de : _____ 139 _____ ;

d) Le nombre de bulletins de vote valides est de : _____ 138 _____ ;

e) Le nombre de bulletins de vote rejetés est de : _____ 1 _____ .

La majorité va à la faveur de la réponse : positive
 négative

2. Le présent état est déposé au conseil municipal lors de la première séance qui suit le scrutin référendaire.

SIGNATURE



Greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2025-10-05

Année Mois Jour